

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 30/04/2020

1. Approbation du pv de la réunion du 28/04
2. Evaluation du scrutin
3. Informations des médiatrices (si matière)
4. Informations partagées
5. Traitement des plaintes éventuelles
6. Divers

COMPOSITION DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Membres étudiant-es :

Ilias Karavidas (effectif)	ilias.karavidas@student.uclouvain.be
Limor Aharon (effective)	limor.aharon@student.uclouvain.be
Célestine Moreau (effective)	celestine.moreau@student.uclouvain.be
Maxime Butera (effectif)	maxime.butera@student.uclouvain.be
Eléonore Haddioui (suppléante)	eleonore.haddioui@student.uclouvain.be

Membres de l'UCLouvain désigné-es par le Vice-recteur :

Willems Geoffrey	geoffrey.willems@uclouvain.be
Edouard Cuvelier	edouard.cuvelier@uclouvain.be
Suppléant·e : Auriane Lamine	auriane.Lamine@uclouvain.be

Représentant le vice-recteur :

Florence Vanderstichelen, présidente	florence.vanderstichelen@uclouvain.be
--------------------------------------	--

Représentant l'administration de la vie étudiante :

Nicolas Gilson	nicolas.gilson@uclouvain.be
Suppléante : Véronique Eeckhoudt	veronique.eeckhoudt@uclouvain.be

Permanent·es de l'AGL en soutien à la commission :

Frédérique Marsin	fredmarsin@aglouvain.be
Donatienne van den Abeele	dvandenabeele@aglouvain.be

COMPTE-RENDU DU 30/04/2020

Présent·es : Edouard Cuvelier, Florence Vanderstichelen, Maxime Butera, Nicolas Gilson, Limor Aharon, Geoffrey Willems, Célestine Moreau et Ilias Karavidas.

Excusé·es : /

Invité·es : Frédérique Marsin et Donatienne Van den Abeele.

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

1. Approbation du pv de la réunion du 28/04

A la fin de la section 2, la Commission électorale souhaite ajouter ceci : *“Édouard Cuvelier souligne le travail d'excellente qualité accompli par les permanentes : il s'agit d'un travail important de relecture souvent fastidieux et de coordination ainsi que de support pour l'ensemble des électeurs. La commission électorale se rallie à ces propos et remercie vivement les permanentes pour le travail déjà accompli et pour leur engagement qui va bien au-delà de leur devoir professionnel.”*

Moyennant cette modification, le PV du 28/04 est approuvé et doit être publié sur le site de l'AGL.

2. Evaluation du scrutin

Pour l'auditeur et les permanentes, le scrutin s'est déroulé sans soucis, ni techniques, ni de sécurité. Le taux de participation est de 21,35%.

La période d'audit a commencé et se clôture le 30/04 à 17h. Edouard Cuvelier mène les vérifications à effectuer.

La Commission électorale relève les différentes difficultés auxquelles elle a dû faire face cette année :

- Le confinement a eu un impact sur le quorum : manque de contact direct avec les étudiant-es, impossibilité de faire des descentes d'auditoire, du tractage, ...
- Lundi 27 avril, les étudiant-es étaient en attente des modalités particulières qui s'appliqueront à leurs examens, ce qui représentait un défi au regard de la communication autour des élections.

Malgré cela, le quorum a été atteint et la Commission électorale s'en félicite.

La Commission électorale adressera ses remerciements au Vice-recteur aux affaires étudiantes pour son soutien au processus électoral.

La Commission électorale a examiné les demandes d'Alex Swash, Adrien Petit et Gaspart Vroonen et leur a accordé un droit de vote jusqu'à 17h. Les permanentes se chargent de les contacter après la réunion et de leur donner une possibilité de voter.

Les permanentes inscrivent au cahier des charges pour l'année prochaine la question de l'arrêt de la liste des électeur-rices au 28 février.

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

3. Informations des médiatrices (si matière)

Il n'y a pas d'information des médiatrices.

4. Informations partagées

Il n'y a pas d'informations partagées.

5. Traitement des plaintes éventuelles

Il n'y a pas de plaintes.

6. Préparation du dépouillement et de l'annonce des résultats

Le dépouillement se fera en ligne, via l'application Teams.

Les enveloppes sont chiffrées. L'urne doit être mélangée. Edouard Cuvelier s'en charge avec la société Bluekrypt. Au vu des circonstances exceptionnelles, le mélange de l'urne ne se fait pas au moment du dépouillement comme les années précédentes.

Les porteur-euses de clé ont rendez-vous lundi 4 mai à 10h sur le groupe Teams de la Commission électorale. Cette phase sera enregistrée afin de pouvoir répondre à une éventuelle demande ultérieure de transparence sur ce moment du processus.

Les résultats bruts seront disponibles à 10h30, heure à laquelle toute la Commission électorale se réunit afin d'effectuer les vérifications nécessaires aux dépouillement.

L'annonce officielle des résultats sera faite via un événement Teams, prévu lundi 4 mai à 12h.

7. Divers

Il n'y a pas de divers.

La prochaine réunion a lieu le lundi 4 mai à 10h30.

PV rédigé par Frédérique Marsin et Donatienne van den Abeele